


## TARIFS DE L'AGENCE APPLICABLE AU 1<sup>er</sup> avril 2026

<b>HONORAIRES DE TRANSACTIONS NET VENDEUR Charges Acquéreurs</b>		
	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
Jusqu'à 50 000 € (forfait 4 000€)		
De 50 001 € à 99 000 €	7,50 %	9 %
De 99 001 € à 125 000 €	6,67 %	8 %
De 125 001 € à 149 000 €	5,83 %	7 %
De 149 001 € à 200 000 €	5,42 %	6,5 %
Au-delà de 200 001 €	4,16 %	5 %
<b>PAS DE COMPTE SEQUESTRE (sans détention de fonds)</b>		
<b>HONORAIRES DE LOCATIONS</b>		
	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
Honoraires d'entremise et de négociation à la charge exclusive du bailleur	83,33 €	100.00 €
Honoraires afférents aux visites, à la constitution du dossier, à la rédaction du bail. (bailleur et locataire)	4.17 €	5 €/m2
Honoraires afférents à la réalisation de l'état des lieux (bailleur et locataire) (Sans dépasser un mois de loyer)	2.50 €	3 €/m2
<b>HONORAIRES DE LOCATION DE PARKING OU GARAGE</b>		
	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
A répartir 50 % au bailleur et 50 % au locataire	208,33€	250€
<b>HONORAIRES DE GESTION</b>		
	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
Honoraires de gestion sur quittancements (règlement mensuel)	7.08 %	8.50 %
Garantie loyers impayés (en plus des honoraires de gestion)	2.50 %	3 %
Gestion des travaux au-delà de 200 € (% du montant des travaux)	2.50 %	3 %
<b>HONORAIRES HORS MANDAT DE GESTION</b>		
	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
A la vacation horaire au tarif de	100 €	120 €
<b>SYNDIC DE COPROPRIETE</b>		
	<b>HT</b>	<b>TTC</b>
Honoraires révisibles chaque année au 1 <sup>er</sup> janvier en fonction de la variation annuelle du dernier indice de référence des loyers connu		
Sur devis, avec un minimum forfaitaire par copropriété de	1250€	1500€

## TARIFS DE L'AGENCE APPLICABLE AU 1<sup>er</sup> avril 2026

PRESTATIONS DE BUREAU ET ADMINISTRATIVES	HT	TTC
Frais renouvellement de baux (montant appliqué au locataire et au bailleur)	83.33 €	100.00 €
Prolongation et annulation congé (locataire)	30.00 €	36.00 €
Déclaration revenus fonciers (propriétaire)	83.33 €	100.00 €
Variations (taux horaire) : suivi sinistre, représentation aux AG, aux expertises, aux commissions de conciliation, gestion du personnel de l'immeuble, constitution de dossiers, clôture de compte,... (propriétaire)	68.33 €	82.00 €
Détecteur, avertisseur autonome de fumée (propriétaire)	41.67 €	50.00 €
Frais de mise en demeure pour les sommes impayées du locataire (à la charge du propriétaire)	10.00 €	12.00 €
Frais de transmission du dossier contentieux à l'huissier (propriétaire)	125.00 €	150.00 €
PRESTATIONS DE SERVICE A LA CARTE	HT	TTC
Duplicata de quittance	2.50 €	3.00 €
Duplicata de contrat de location	14.16 €	17.00 €
Duplicata autres documents (Etats Des Lieux, diagnostics, répartition de charges, attestations...)	2.08 €	2.50 €
ESTIMATION secteur Mamers	83.33€	100.00€
ESTIMATION en dehors de Mamers. Estimation gratuite si mise en vente du bien à l'agence.	100.00€	120.00€
		
PRIX DE VENTE FOND DE COMMERCE, MURS COMMERCIAUX, CESSIONS DE PAS DE PORTE, DROITS AU BAIL (honoraires acquéreurs)	HT	TTC
Jusqu'à 100 000€	10 000€	12 000€
A partir de 100 001€	7% du prix de vente	8.4%
LOCATIONS (honoraires acquéreurs)	HT	TTC
Baux commerciaux et professionnels (basé sur le loyer annuel brut)	25%	30%
Baux dérogatoires et convention de sous-location (basé sur le loyer annuel brut)	25%	30%
Avenant	200€	240€
Rédaction et renouvellement bail	1000€	1200€
Etat des lieux	200€	240€
PRESTATIONS DE GESTION (honoraires calculés sur la base de tout encaissement (loyer et charges comprises))	HT	TTC
Locaux commerciaux et professionnels	6%	7.2%